

HERVÉ DECHRISTÉ

Mandataire Judiciaire

<https://www.hdmj.fr>

SAINT DIZIER, le 7 avril 2023

Rue Marguerite Perey - Parc Energie
bâtiment 11

CS 10776 BETTANCOURT-LA-FERRÉE

52115 SAINT DIZIER CEDEX

Tél. 03.25.07.32.90

contact@hdmj.fr

Etude Fermée le Samedi

Dossier : 8028 SARL MANUFACTURE DES PIANOS DE FRANCE

Poste : VENTE FONDS DE COMMERCE Art 156 Loi 2014

N/Réf : HD/LGO/LGO

V/Réf :

Dossier suivi par : Lisa GOUSTIAUX

Madame, Monsieur, Mon Cher Maître,

Je vous informe que par Jugement du Tribunal de Commerce de CHAUMONT en date du 27/02/2023, la SARL MANUFACTURE DES PIANOS DE FRANCE a été déclarée en état de Liquidation Judiciaire et que j'ai été désigné aux fonctions de Liquidateur.

Il dépend de la procédure de Liquidation Judiciaire l'actif immobilier suivant, dont la SARL MANUFACTURE DES PIANOS DE FRANCE est propriétaire, et pour lequel je recherche actuellement un acquéreur, à savoir :

- Immeuble situé 2 rue Charles Lucot à SAINT-DIZIER (52100)
Références cadastrales : CT 228 / CT 404 / CT 407 / CT 408
Nature de l'immeuble : Entrepôt de 1100 m², atelier de 300 m², box sanitaire douche 30 m², studio d'enregistrement 70 m², entrepôt de 200 m².
Situation de l'immeuble : libre de toute occupation
Taxe foncière 2022 : 3 426 €

Si vous, ou l'un de vos clients, êtes intéressés par l'acquisition de l'un ou plusieurs de ces actifs immobiliers, il convient de me transmettre un dossier d'offre devant comprendre les éléments suivants :

1°) MONTANT DE L'OFFRE

€

Il est à noter qu'il s'agit d'une vente judiciaire, c'est-à-dire en l'état, soumise à autorisation du Juge-Commissaire.

Elle est pure, simple et définitive à compter de l'ordonnance l'autorisant.

Aucune remise en cause ne peut être envisagée sur le fondement, notamment, des vices du consentement, ou encore des garanties légales de la vente dès que l'ordonnance l'autorisant a acquis un caractère définitif.

Tout condition suspensive insérée au sein de l'offre, de quelque nature que ce soit, sera réputée non écrite.

2°) Désignation du bien objet de l'offre

3°) Il convient de préciser au profit de qui la vente est sollicitée, à savoir :

. Vous, en tant que personne physique

Une photocopie recto verso d'une pièce d'identité, une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds et une attestation d'indépendance devront être joints.

. Société „X“ représentée par

Les statuts et le cas échéant la répartition actuelle du capital social, un extrait kbis daté de moins de 3 mois, une photocopie recto verso d'une pièce d'identité du dirigeant, ainsi qu'une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds et une attestation d'indépendance devront être joints.

4°) Actes de vente :

Un notaire, dont l'intégralité des frais et honoraires devront être pris en charge par l'acquéreur, sera commis afin de procéder à la rédaction de l'acte de cession et toutes les formalités légales.

4°) Une attestation de financement devra accompagner votre offre

5°) Une attestation relative à l'origine des fonds propres devra être annexée, ainsi qu'une attestation d'indépendance et sincérité du prix (modèles ci-joint)

Je vous prie de trouver en annexe :

- L'avis de valeur dressé le 5 avril 2023 par la SCP PROUVER ANCELIN SCHLESSER, Notaires
- La copie de la taxe foncières 2022,
- Les modèles des attestations.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement que vous jugeriez utile de connaître, -

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Mon Cher Maître, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Hervé DECHRISTÉ